

Séjour « éco-citoyen »

Programme du séjour

Lundi <ul style="list-style-type: none">- Accueil, installation, présentation du séjour, de la structure d'accueil et des animateurs- Découverte de l'environnement du centre d'hébergement- Mise en place d'une démarche de vie collective éco-citoyenne (jeu écocitoyen » + jeu « découverte du village »)	Mardi <ul style="list-style-type: none">- Animation « Du lait au yaourt »,- Visite de la ferme d'élevage laitier. <p>La Croisée découverte, à Reillon.</p>
Mercredi <ul style="list-style-type: none">- Animation du catalogue scolaire du Parc : « A la découverte de l'énergie » <p>Lorraine Energies Renouvelables, à Blâmont.</p>	Jeudi <ul style="list-style-type: none">- Animation « de l'arbre à l'établi », <p>La Croisée découverte, à Reillon.</p>
Vendredi <ul style="list-style-type: none">- Animation « Du blé au pain », <p>La Croisée découverte, à Reillon.</p>	

Contact / réservation

La Croisée Découverte / Marie-Lise JACQUOT et Dominique THIEBAUT

9 Grande rue,

54450 REILLON

Tél. : 03.83.42.39.39

Fax. : 03.83.42.35.08

Courriel :

contact@lacroiseedecouverte.com

reconnu « [Charte éducation](#) »



Parc naturel régional de Lorraine/Service Education

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN ou Franck BONILAVRI

Tél. : 03.83.84.25.46

03.83.84.25.45

nathalie.klein@pnr-lorraine.com

franck.bonilavri@pnr-lorraine.com

Conditions

Coût : consulter le contact. Le tarif comprend :

- l'hébergement en pension complète
- l'animation par des animateurs Parc dans les quatre sites visités et le matériel pédagogique adapté
- le transport aller-retour école centre hébergement ainsi que sur les différents sites d'animation
- la préparation du séjour avec l'enseignant et la présentation du déroulement de la semaine aux parents
- la gratuité pour l'enseignant
- jeux éducatifs divers.

Période : année scolaire

- Le coût du transport aller-retour du lieu de départ de la classe à Reillon est à prévoir en sus.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régional des Affaires Culturelles.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Prévoir une tenue vestimentaire peu fragile avec bottes et imperméable ou anorak pour les sorties sur le terrain.
- Les intervenants et animateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

*Pour les dossiers de demande de subvention, se renseigner auprès de votre chef d'établissement pour les collèges ou à l'Inspection Académique (pour les classes primaires).
Faire attention aux délais de dépôt des sessions.*